

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 4<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an 2019, à 19 h, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

**Présences :** M. Philippe Pagé, maire  
M. Pierre Bellerose, conseiller  
M. Denis St-Onge, conseiller  
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère  
Mme France Thibault, conseillère  
Mme Lucie Cormier, conseillère  
M. Clément Frappier, conseiller

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2019-03-051

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par Pierre Bellerose  
Et unanimement résolu*

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1. Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**
  - 3.1. Adoption des comptes à payer – Février 2019
  - 3.2. Journal de facturation – Février 2019
  - 3.3. Ventes pour taxes – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources
  - 3.4. Ventes pour taxes – Nomination d'un représentant
  - 3.5. Ristourne assurances 2018 – Mutuelle des Municipalités du Québec
  - 3.6. École Christ-Roi – Demande d'appui financier dîner spaghetti 2019
  - 3.7. Centre d'éducation des adultes des Sources – Demande d'appui financier
  - 3.8. UMQ – Assises 2019
- 4. LÉGISLATION**
  - 4.1. Adoption du règlement 2019-02 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées
  - 4.2. Avis de motion et dépôt de projet de règlement 2019-03 relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 5.1. Schéma de couverture de risques incendies – Adoption an 7

- 5.2. Sécurité civile – Demande d’aide financière – Volet 2
- 5.3. Information du Service de sécurité incendie
- 5.4. Tempête hivernale du 25 février 2019 – Remerciements des principaux acteurs
  
- 6. **TRANSPORT ET VOIRIE**
  - 6.1. Octroi de la fourniture d’abat-poussière pour l’année 2019
  - 6.2. Éclairage de rues – Contrat d’entretien
  - 6.3. Programme d’aide à la voirie locale – Reddition de compte 2018
  
- 7. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET**
  
- 8. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
  - 8.1. Entretien du cimetière – Entente avec le Comité de gestion de la communauté de Saint-Camille et Ham-Sud de la Paroisse Cœur-Immaculé de Marie
  - 8.2. Affichage du poste d’inspecteur en bâtiment
  - 8.3. Services temporaires d’inspection et d’émission des permis et certificats
  
- 9. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1. FADOQ – Demande de participation à la partie de sucre du 15 mars 2019
  - 9.2. Les Jeux du Québec Estrie – Demande de soutien financier
  - 9.3. Chevaliers de Colomb de Saint-Georges – Demande de participation au vins et fromages 2019
  - 9.4. Festival du masque 2019 – Demande d’affichage de banderoles
  - 9.5. Journée de l’arbre 2019
  - 9.6. CAB des Sources – Dîner cabane à sucre
  - 9.7. Vision Attractivité Cantons-de-l’Est – Sommet vision attractivité
  
- 10. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
  
- 11. **CORRESPONDANCE**
  - 11.1. Copie de la correspondance
  
- 12. **VARIA**
  
- 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE**

2019-03-052

**1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Lucie Cormier***

***Appuyé par France Thibault***

***Et unanimement résolu***

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

## **2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

M. Benoit Bourassa et M. Patrick Merrien viennent rencontrer le conseil municipal afin de présenter le P'tit Bonheur de Saint-Camille. La mission est de gérer un lieu de rencontre pour tous les groupes d'âges de Saint-Camille et de la région et réaliser des activités communautaires et culturelles. Ils ont également fait part de leurs projets futurs et de la création d'un plan stratégique pour le P'tit Bonheur.

Madame Denise Corbeil est venue rencontrer le conseil concernant le système d'ambulance à la suite du décès de son mari. Le délai d'attente est très long et elle demande à la Municipalité de former des premiers répondants.

Monsieur Alexandre Laroche demande au conseil de vérifier la problématique que certains agriculteurs vivent en laissant les collectes d'ordures au mois en période hivernale avec l'arrivée de la collecte des matières organiques.

## **3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

2019-03-053

### **3.1 Adoption des comptes à payer – Février 2019**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Denis St-Onge  
Et unanimement résolu*

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes datés du 26 janvier au 22 février 2019, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de soixante-dix mille trois cent cinquante-deux dollars et cinquante-deux cents (**70 352,52 \$**).

**ADOPTÉE**

### **3.2 Journal de facturation – Février 2019**

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2019-03-054

### **3.3 Ventes pour taxes – Dossiers à soumettre à la MRC des Sources**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à des ventes pour taxes de certains immeubles de la Municipalité;

*Il est proposé par Denis St-Onge  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu*

**QUE** le conseil mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à acheminer les dossiers soumis aux membres du conseil à la MRC des Sources pour procéder à des ventes pour taxes qui auront lieu en juin prochain.

**ADOPTÉE**

2019-03-055

### **3.4 Ventes pour taxes – Nomination d'un représentant**

**CONSIDÉRANT QUE** des ventes pour taxes auront lieu à la MRC des Sources en juin prochain;

***Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu***

**QUE** le Conseil délègue le maire Philippe Pagé à représenter la Municipalité lors des ventes pour taxes qui auront lieu le 13 juin prochain à la MRC des Sources.

**QUE** ce dernier soit autorisé à enchérir, au nom de la Municipalité, pour un montant équivalent aux taxes scolaires, municipales et frais encourus sur les immeubles vendus pour la Municipalité.

**ADOPTÉE**

**3.5 Ristourne assurances – Mutuelle des Municipalités du Québec**

Le maire informe les personnes présentes que la Municipalité a reçu la ristourne des assurances pour l'année 2018 au montant de mille quatre cent dix-neuf dollars (1 419,00 \$).

2019-03-056

**3.6 École Christ-Roi – Demande d'appui financier dîner spaghetti 2019**

***Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille donne son appui pour le dîner spaghetti de l'école primaire Christ-Roi de Saint-Camille pour un montant de trois cents dollars (300,00 \$).

**ADOPTÉE**

2019-03-057

**3.7 Centre d'éducation aux adultes des Sommets – Demande d'appui financier**

***Il est proposé par Denis St-Onge  
Appuyé par Lucie Cormier  
Et unanimement résolu***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille donne son appui pour le dîner spaghetti du centre d'éducation aux adultes des Sommets pour un montant de cinquante dollars (50 \$).

**ADOPTÉE**

2019-03-058

**3.8 UMQ – Assises 2019**

***Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu***

**QUE** la maire Philippe Pagé participe aux assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec qui auront lieu du 9 au 11 mai 2019, au coût de trois cent quinze dollars (315 \$).

**QUE** les frais inhérents à cette activité lui soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

#### **4** **LÉGISLATION**

2019-03-059

##### **4.1** **Adoption du règlement 2019-02 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille veut se prévaloir de l'article 52 de la Loi sur les compétences municipales pour interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours de l'été 2019 ;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par Pierre Bellerose lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 février 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil municipal présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal ;

***Il est proposé par Lucie Cormier***

***Appuyé par France Thibault***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille adopte le règlement 2019-02 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers durant certains jours de l'été 2019.

**ADOPTÉE**

2019-03-060

##### **4.2** **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-03 relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille**

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par le conseiller Pierre Bellerose qu'à une séance subséquente le règlement 2019-03 relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille soit adopté.

Conformément à l'article 445 du Code municipal, le conseiller Pierre Bellerose dépose le projet de règlement 2019-03 relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

## **5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2019-03-061

### **5.1 Schéma de couverture de risques – Adoption an 7**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et unanimement résolu*

**QUE** le conseil adopte le rapport annuel 2018 d'activités produit en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* pour le schéma de couverture de risques dont copie sera envoyée au Ministère de la sécurité publique.

**ADOPTÉE**

2019-03-062

### **5.2 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2**

**ATTENDU QUE** le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

**ATTENDU QUE** la Municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de dix mille dollars (10 000 \$), dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent douze mille dollars (12 000 \$), et confirme que la contribution de la Municipalité sera d'une valeur d'au moins deux mille dollars (2 000 \$);

**QUE** la Municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la Municipalité de Ham-Sud pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de deux mille dollars (2 000 \$) prévue au programme dans ce cas;

**QUE** la Municipalité autorise Julie Vaillancourt à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

**ADOPTÉE**

### **5.3 Information du Service de sécurité incendie**

Le maire informe les personnes présentes que le pompier Yohan Picard a quitté ses fonctions au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Camille.

2019-03-063

5.4 Tempête hivernale du 25 février 2019 – Remerciements des principaux acteurs

**CONSIDÉRANT** la tempête hivernale du 25 février 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a dû mobiliser des gens et services afin d'assurer la sécurité des citoyens;

***Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et unanimement résolu***

**QUE** la Municipalité remercie l'équipe du Service de sécurité incendie de la Municipalité du canton de Saint-Camille pour le travail colossal exécuté lors de cette tempête en assurant la circulation, en patrouillant nos routes afin d'aider les gens en difficulté et en escortant des citoyens à leurs domiciles.

**QUE** la Municipalité remercie l'équipe de François Grimard pour le déneigement ardu lors de cette journée.

**QUE** la Municipalité remercie le P'tit Bonheur d'avoir ouvert ses portes afin d'offrir de la pizza aux enfants de l'école, aux employés du Service de sécurité incendie et aux citoyens qui ne pouvaient se rendre à leurs domiciles.

**ADOPTÉE**

6 TRANSPORT ET VOIRIE

2019-03-064

6.1 Octroi de la fourniture d'abat-poussière pour l'année 2019

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille a demandé des soumissions pour l'abat-poussière qui sera épandu dans les chemins à l'été 2019;

**CONSIDÉRANT** les soumissions suivantes reçues :

**Les Entreprises Bourget inc.**

|  |                  |
|--|------------------|
| Prix du litre                                | 0,358 \$ / litre |
| Prix total pour 62 000 litres (taxes en sus) | 22 196,00 \$     |

**Somavrac**

|  |                  |
|--|------------------|
| Prix du litre                                | 0,319 \$ / litre |
| Prix total pour 62 000 litres (taxes en sus) | 19 778,00 \$     |

**Transport Adrien Roy & Filles inc.**

|  |                  |
|--|------------------|
| Prix du litre                                | 0,352 \$ / litre |
| Prix total pour 62 000 litres (taxes en sus) | 21 824,00 \$     |

***Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par Clément Frappier  
Et unanimement résolu***

**QUE** le contrat pour la fourniture d'abat-poussière pour l'année 2019 soit donné à l'entreprise Somavrac pour un montant de 0,319 \$ du litres, totalisant dix-neuf mille sept cent soixante-dix-huit dollars (19 778,00 \$), taxes en sus.

**ADOPTÉE**

2019-03-065

**6.2 Éclairage de rues – Contrat d'entretien 2019**

*Il est proposé par Denis St-Onge*

*Appuyé par France Thibault*

*Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille octroie le contrat d'entretien des lumières de rues pour l'année 2019 à l'entreprise Jean-Marc Laroche, Électricien, au montant de deux cent quatre-vingt dollars (280 \$) pour les trois premières sorties et au montant de quatre-vingt-dix (90 \$) pour chacune des sorties suivantes.

**ADOPTÉE**

2019-03-066

**6.3 Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de compte 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de cent onze mille six cent vingt-huit dollars (111 628 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations versées à la Municipalité du canton de Saint-Camille visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes municipales représentent un montant de cent un mille six cent soixante-dix-sept dollars (101 677 \$) pour les travaux d'été et de cent sept mille sept cent trente-quatre dollars (107 734 \$) pour les travaux d'hiver;

*Il est proposé par Pierre Bellerose*

*Appuyé par Anne-Marie Merrien*

*Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

**ADOPTÉE**

**7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET**

## **8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

2019-03-067

### **8.1 Entretien du cimetière – Entente avec le Conseil de gestion de la communauté de Saint-Camille et Ham-Sud de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie**

*Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par Lucie Cormier  
Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle l'entente avec le Conseil de gestion de la communauté de Saint-Camille et Ham-Sud de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie pour l'entretien du cimetière pour l'été 2019.

**QUE** le Conseil de gestion de la communauté de Saint-Camille et Ham-Sud de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie rembourse à la Municipalité les frais reliés au salaire de l'employé responsable de l'entretien pour l'année 2019.

**ADOPTÉE**

2019-03-068

### **8.2 Affichage du poste d'inspecteur en bâtiment et environnement**

**CONSIDÉRANT** la lettre de démission reçue le 27 février dernier de M. Stéphane Raymond de son poste d'inspecteur en bâtiment et environnement de la Municipalité du canton de Saint-Camille;

*Il est proposé par France Thibault  
Appuyé par Clément Frappier  
Et unanimement résolu*

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à afficher le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement pour la Municipalité du canton de Saint-Camille conjointement avec la Municipalité d'Ham-Sud afin d'offrir un poste à temps plein.

**QUE** la Municipalité annule l'obligation de M. Stéphane Raymond de donner son mois de préavis prévu dans son contrat de travail.

**ADOPTÉE**

2019-03-069

### **8.3 Services temporaires d'inspection et d'émission des permis et certificats**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement est présentement vacant;

**CONSIDÉRANT** l'affichage de poste en cours et la date d'entrée en fonction qui sera ultérieure;

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte l'offre de service de la firme GESTIM inc. pour le service d'émission des permis et certificats pour une durée de trois mois, à raison de trois cent quatre-vingt-quinze dollars (395 \$), par jour, taxes en sus.

**QUE** l'employé de la firme GESTIM inc. soit Mathieu Brunelle-Descheneaux et qu'il entre en fonction le 5 mars 2019, à raison de sept (7) heures par jour, durant la période de trois mois.

**ADOPTÉE**

**9 LOISIRS ET CULTURE**

**2019-03-070 9.1 FADOQ – Demande de participation à la partie de sucre du 15 mars 2019**

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu*

**QUE** le conseiller Clément Frappier participe à la partie de sucre du 15 mars prochain au montant de vingt-deux dollars (22 \$).

**ADOPTÉE**

**2019-03-071 9.2 Jeux du Québec Estrie – Demande de soutien financier**

**CONSIDÉRANT QUE** deux athlètes de Saint-Camille, soit Mélodie Larrivée en haltérophilie et Mélodie St-Onge en judo, participeront aux Jeux du Québec du 2 au 9 mars 2019;

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille verse une contribution de cinquante dollars (50 \$) par athlète pour un montant total de cent dollars (100 \$) aux Jeux du Québec Estrie afin de soutenir ces deux jeunes athlètes de Saint-Camille aux Jeux du Québec 2019.

**ADOPTÉE**

**2019-03-072 9.3 Chevaliers de Colomb de Saint-Georges – Demande de participation au vins et fromages 2019**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Clément Frappier  
Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille achète une table au coût de quatre-cent quatre-vingts dollars (480 \$) afin de participer à cet évènement.

**ADOPTÉE**

**2019-03-073 9.4 Festival du masque 2019 – Demande d'affichage de banderoles**

*Il est proposé par France Thibault  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte que le Festival du masque installe des banderoles de photographies représentant différents moments du festival depuis les dix dernières années d'une grandeur de deux pieds et demi par six pieds lors du festival du masque 2019.

**ADOPTÉE**

2019-03-074      9.5      Journée de l'arbre 2019

*Il est proposé par Denis St-Onge  
Appuyé par Clément Frappier  
Et unanimement résolu*

**QUE** la journée de l'arbre soit le 17 mai 2019, en après-midi.

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille fournisse la camionnette ainsi que la ressource afin d'aller récupérer les arbres qui seront donnés aux citoyens.

**ADOPTÉE**

2019-03-075      9.6      CAB des Sources – Dîner de cabane à sucre

**CONSIDÉRANT QU'**aucun conseiller n'est disponible le 10 mars 2019;

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu*

**QU'**aucun membre du conseil ne participe à cet évènement.

**ADOPTÉE**

2019-03-076      9.7      Vision Attractivité Cantons-de-l'Est – Sommet vision attractivité

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et unanimement résolu*

**QUE** le maire Philippe Pagé participe à l'évènement Sommet vision attractivité, le 9 avril 2019, de Vision Attractivité Cantons-de-l'Est au montant de soixante-huit dollars et cinquante cents (68,50 \$), taxes et frais inclus.

**ADOPTÉE**

## **10      DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

M. Laroche s'informe sur l'interdiction d'épandage de déjections animales à la suite du festival du masque du 23 au 26 mai 2019.

**11 CORRESPONDANCE**

**11.1 Copie de la correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

**12 VARIA**

**12.1 Solidarité rurale**

Le maire informe les personnes présentes que Solidarité rurale vise à organiser une activité d'envergure au mois de novembre 2019 qui pourrait avoir lieu à Saint-Camille.

**12.2 Formation en ligne**

Le conseiller Clément Frappier mentionne son intérêt à suivre une formation de la Fédération Québécoise des Municipalités.

2019-03-077

**13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Et unanimement résolu*

**QUE** la présente séance soit levée à 20 h 32.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Philippe Pagé  
Maire

\_\_\_\_\_  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière